

# Rapport d'essais n° R2EM-GLI-20-26084637/1

## Résistance au glissement sur platelage bois avec inserts « GRIPSURE BOARDWALK URBAN »

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 pages et 1 page d'annexe.

**A LA DEMANDE DE :**  
**GRIPSURE SAS**  
**17 rue du Colombier**  
**FR-91320 WISSOUS**

## Rapport d'essais n° R2EM-GLI-20-26084637/1

### OBJET

Les essais rapportés par le présent document sont réalisés dans le cadre d'une demande spécifique. Ils ont pour but de déterminer la résistance au glissement du revêtement de sol suivant la méthode dite du plan incliné dans la configuration suivante :

- Pieds chaussés et revêtement recouvert d'huile de moteur de viscosité SAE 10W30, suivant l'annexe B de la norme expérimentale XP CEN/TS 16165 : 2016 en vue de déterminer l'angle critique  $\alpha_{\text{chaussé}}$  et le classement PC selon la norme NF P 05-011 : 2019.

### TEXTES DE REFERENCE

- Norme expérimentale XP CEN/TS 16165 : 2016 ;
- Norme NF P 05-011 : 2019.

### OBJET SOUMIS À L'ESSAI

**Date de réception :** 17 décembre 2019.

**Fournisseur :** GRIPSURE SAS.

**Identification :** selon descriptif page 3.

**Lieu d'exécution des essais :** Laboratoire du CSTB - Marne-la-Vallée.

**Date des essais :** le 17 janvier 2020.

**Technicien chargé d'essais :** Maxime ROMANO

Fait à Marne-la-Vallée, le 24 janvier 2020.

Responsable du Pôle Essais Revêtements, Etanchéité, Enduits et Mortiers

## Rapport d'essais n° R2EM-GLI-20-26084637/1

### ECHANTILLONS

Selon informations fournies par le demandeur :

Type : Revêtements de sol de type platelage en bois naturel avec inserts en résine et charges minérales.

Désignation : « GRIPSURE BOARDWALK URBAN ».

Maquette d'essai : Réalisée et fournie par le demandeur, prête à tester. Composée de trois lames en bois de pin sylvestre de dimensions 1 500 x 145 mm, fixées parallèlement entre elles dans le sens longitudinal (sens de l'essai) avec un espacement d'environ 10 mm. Chaque lame possède, sur toute sa longueur, une rainure de 30 mm de large et de 3 mm de profondeur contenant un insert composé d'un mélange de résines (50 % « Résine époxy GRIPSURE 3000 » et 50 % « Durcisseur GRIPSURE 3000 ») saupoudré à refus d'agréats de bauxite de granulométrie comprise entre 0,5 mm et 1,4 mm.

Photographie de la maquette :



### CONDITIONS D'ESSAI

Méthode : XP CEN/TS 16165 : 2016 – Annexe B : Essais pieds chaussés sur un plan incliné.

Les deux opérateurs portent des chaussures de sécurité réf. LEIPZIG V73-SP, conformes aux spécifications de la norme d'essai. La surface d'essai est recouverte d'huile de moteur de viscosité SAE 10W30, à raison de 200 mL/m².

### RÉSULTATS D'ESSAI & CLASSEMENT OBTENU

| Angle d'inclinaison moyen arrondi au degré inférieur (Angle critique $\alpha_{\text{chaussé}}$ ) |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 26 °                                                                                             |       |
| Classement PC obtenu selon la norme NF P 05-011                                                  |       |
| $20^{\circ} \leq \alpha_{\text{chaussé}} < 27^{\circ}$                                           | PC 20 |

## Rapport d'essais n° R2EM-GLI-20-26084637/1

### ECHANTILLONS

Selon informations fournies par le demandeur :

Type : Revêtements de sol de type platelage en bois naturel avec inserts en résine et charges minérales.

Désignation : « GRIPSURE BOARDWALK URBAN ».

Maquette d'essai : Réalisée et fournie, prête à tester, par le demandeur. Composée de dix lames en bois de pin sylvestre de dimensions 500 x 145 mm, fixées parallèlement entre elles dans le sens transversal (perpendiculairement au sens de l'essai) avec un espacement d'environ 10 mm. Chaque lame possède, sur toute sa longueur, une rainure de 30 mm de large et de 3 mm de profondeur contenant un insert composé d'un mélange de résines (50 % « Résine époxy GRIPSURE 3000 » et 50 % « Durcisseur GRIPSURE 3000 ») saupoudré à refus d'agréats de bauxite de granulométrie comprise entre 0,5 mm et 1,4 mm.

Photographie de la maquette :



### CONDITIONS D'ESSAI

Méthode : XP CEN/TS 16165 : 2016 – Annexe B : Essais pieds chaussés sur un plan incliné.

Les deux opérateurs portent des chaussures de sécurité réf. LEIPZIG V73-SP, conformes aux spécifications de la norme d'essai. La surface d'essai est recouverte d'huile de moteur de viscosité SAE 10W30, à raison de 200 mL/m².

### RÉSULTATS D'ESSAI & CLASSEMENT OBTENU

| Angle d'inclinaison moyen arrondi au degré inférieur (Angle critique $\alpha_{\text{chaussé}}$ ) |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>&gt; 34 °</b>                                                                                 |              |
| Classement PC obtenu selon la norme NF P 05-011                                                  |              |
| $27^\circ \leq \alpha_{\text{chaussé}} < 35^\circ$                                               | <b>PC 27</b> |

NOTA : pour des raisons de sécurité des opérateurs, les mesures sont stoppées à 35 ° (hors éventuelles corrections).

Fin de rapport

Annexe du rapport d'essais n° R2EM-GLI-20-26084637/1

**RÉSULTATS D'ESSAI PAR OPERATEUR**

| Sens de l'essai                                  | Angle d'inclinaison $\alpha$ (°) |               |
|--------------------------------------------------|----------------------------------|---------------|
| N° de mesure                                     | Opérateur n°1                    | Opérateur n°2 |
| Angles d'acceptation moyens corrigés             | 26,8                             | 25,5          |
| Moyenne des angles d'acceptation moyens corrigés | 26,1                             |               |

| Perpendiculaire au sens de l'essai               | Angle d'inclinaison $\alpha$ (°) |               |
|--------------------------------------------------|----------------------------------|---------------|
| N° de mesure                                     | Opérateur n°1                    | Opérateur n°2 |
| Angles d'acceptation moyens corrigés             | > 36,0                           | 33,7          |
| Moyenne des angles d'acceptation moyens corrigés | > 34,8                           |               |